Zeitschrift: Protar
Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band: 1 (1934-1935)
Heft: 10

Artikel: Revue de la presse étrangère
Autor: Naef, Ernest
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362405

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

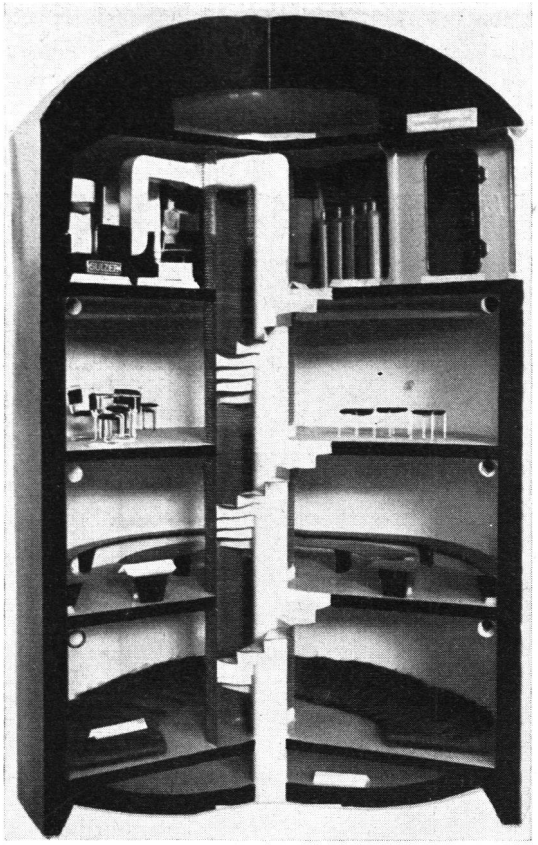

Modell eines Spezial-Unterstandes

dass der Unterstand erstmals in Paris erstellt wurde.

In einer grossen Pariser Spezialfirma, mit der Organisation des Luftschutzbureaus betraut, hatte der Ingenieur Gelegenheit, verschiedene Projekte und Aufträge für Luftschutzkeller auszuführen. In vielen Fällen zeigten sich bei genauem Studium Kellereinbauten als unrationell, sei es aus Platzmangel, konstruktiven Schwierigkeiten etc. und das Bedürfnis nach einem, von den bestehenden Bauten unabhängigen Schutzraum, machte sich bemerkbar. Eine Situation, die auch bei uns eine Rolle spielen wird und heute schon berücksichtigt werden sollte.

Zur Lösung dieses Problems nahm Herr Schindler systematische Untersuchungen vor, die ihn zuletzt zu der ziemlich unerwarteten Form des Unterstandes führten. Um die Angriffsfläche auf ein Minimum zu reduzieren, beschloss er, den Unterstand nicht horizontal auszudehnen, sondern mehrstöckig in die Tiefe zu bauen. Zudem sollten die wirksamsten Bauelemente, wie kreis- und kugelförmige Konstruktion berücksichtigt werden, um bei minimalem Materialverbrauch einen maximalen Schutz zu erreichen. (Baumaterial: Eisenbeton). Anfänglich glaubte der Konstrukteur, in der Kugel die richtige Form gefunden zu haben, was sich jedoch als unwirtschaftlich erwies, da das Haupterfordernis eines solchen Kellers die maximale Platzausnützung ist. Dies wäre bei der Kugel, auch mit Unterteilung durch Böden, nicht erreichbar. Folgerichtig entschloss er sich für den zylindrischen, mehrgeschossigen Bau, der oben und unten kugelschalenförmig abgedeckt wird. Die Anordnung einer Zentralwendeltreppe und die Verwendung der Toträume der Kuppel für gepanzerte Trinkwasserreservoirs erlauben eine restlose Ausnützung der gewählten Bauform.

Zusammenfassend sei noch erwähnt, dass es mit dieser Konstruktion gelungen ist, eine Art Keller zu schaffen, der den nötigen erhöhten Schutz bietet für alle diejenigen, die unter allen Umständen auf ihren Posten ausharren müssen, dann aber auch für die werktätige Bevölkerung.

Offizielle Führung in der Berner Luftschutz-Ausstellung
Erklärung des «Schindler»-Unterstandes

Revue de la presse étrangère. Par Ernest Naef.

La lecture attentive de la presse étrangère est certes du plus vif intérêt dans le domaine qui nous préoccupe. Tant en Belgique qu'en France, les problèmes touchant à la protection des populations civiles contre la menace aérienne et à l'organisation de la défense passive, sont commentés très sérieusement et étudiés soit dans la grande presse quotidienne, soit dans des revues et périodiques illustrés, soit encore dans des revues techniques et scientifiques. Pour ce qui nous concerne, c'est à cette dernière presse spécialisée que nous nous en tiendrons aujourd'hui, car c'est incontestablement dans les colonnes de ces publications de la partie que nous trouvons les études les plus dignes d'attention.

Considérations générales.

Avant d'analyser ici tel ou tel article, avant d'extraire de telle ou telle revue ce qui nous paraît être d'un intérêt essentiel, nous croyons utile de souligner certains commentaires d'un point de vue général. Dans son ensemble, la presse belge et française — puisque c'est d'elle dont nous parlons aujourd'hui — accorde à la défense aérienne passive une très large place, une place beaucoup plus importante certes, que ce n'est le cas chez nous. En vérité, dans ce domaine, l'opinion publique suisse est encore totalement à former à cet égard, et lorsque nous disons «opinion publique», nous voulons songer surtout aux milieux intellectuels de notre pays, aux professions qui se doivent d'être conscientes du danger réel de la menace de l'air. Il est certain que chez nous, comme ailleurs, le grand public attachera un certain intérêt, une certaine attention à ces problèmes, mais plus par curiosité que pour compréhension rigoureuse du sujet. C'est d'autant plus normal, que par définition en l'espèce, l'homme de la rue conservera toujours, qu'on le veuille ou non, tant en Suisse qu'ailleurs, un scepticisme assez étendu à ce titre. Ce ne sera que par une vulgarisation poussée, que par une propagande constante, soutenue, presque «simpliste», que l'on réussira à la longue à toucher de manière sérieuse les «couches populaires» qui préfèrent vivre au jour le jour, et ne pas se soucier d'un lendemain pour lequel elles ne professent pas un intérêt immédiat.

Mais certaines professions, par contre, se doivent de ne pas rester à l'écart d'une action sociale et de préservation collective de toute urgence. Nous songeons aux membres du corps enseignant, aux médecins, aux avocats, bref à toutes les professions libérales et intellectuelles, dont l'activité quotidienne ouvre à leurs auteurs une compréhension rapide et aisée de l'importance du sujet.

A ce titre, l'étranger possède sur nous une avance prononcée. Ce ne peut donc être à notre endroit qu'un encouragement à persévérer dans notre action de propagande et d'orientation. Il faut que dans toutes nos localités se forme un noyau de personnes susceptibles d'encourager réellement le travail de *l'Association suisse pour la défense aérienne passive*, et de faire comprendre de droite et de gauche l'utilité évidente de la question.

En lisant la presse étrangère, on remarque qu'un gros effort est entrepris dans ce sens, et nous aurions grand tort de ne pas suivre cet exemple que nous donnent des nations qui possèdent sur nous une expérience certainement beaucoup plus grande et plus vaste. S'il est des périodiques qui publient sur la défense aérienne, le péril aéro-chimique, les possibilités de l'aviation de guerre, et les prévisions de l'emploi de la 5e arme dans la bataille de demain, des considérations fantaisistes, d'autres par contre, — et non des moindres —, peuvent et doivent être pris au sérieux. Les premiers poursuivent sans aucun doute des buts voilés, mais qu'il n'est pas difficile de découvrir. Les seconds sont l'expression de recherches, de travaux et d'études qui valent d'être largement connues par tous ceux dont la situation dans la vie quotidienne présente une certaine surface. Cette masse de personnes réfléchies doit avoir la mission de faire comprendre par une action personnelle toute l'importance d'un problème qui n'est que trop d'actualité.

Enfin, la lecture attentive de la presse étrangère nous a précisé un principe que nous croyons encore devoir émettre ici. Si l'on veut parvenir rapidement à un résultat effectif dans le public, il y a lieu que la presse suisse qui s'est donnée pour tâche la vulgarisation des questions de défense aérienne passive ne cherche pas à jeter un trouble inutile dans les esprits. Précisons notre pensée: il est aussi dangereux, pour un pays, de posséder une population absolument ignorante dans le sujet de la défense aérienne, et partant de la puissance de l'aviation, que de créer des légendes sur les désastres amplifiés que pourraient susciter des bombardements aériens. Ce qu'il faut, c'est instruire et éduquer, en relevant régulièrement ce qu'il se fait ailleurs, ce qui doit être fait par conséquent chez nous, en se limitant à la stricte réalité et à la parfaite vérité. Car en dépassant la mesure, on incite la masse populaire à renoncer à une protection qu'elle suppose inutile, et en se confinant dans le silence, on expose notre population à connaître un jour la panique, l'affolement et la véritable destruction.

En d'autres termes, il faut orienter notre peuple sur ce qu'il ne connaît pas afin qu'au jour venu, il soit devant le danger éclairé et instruit. Il saura alors, grâce au calme acquis par une instruction méthodique, conserver son sangfroid et se protéger avec intelligence. Notre but — et nous reprenons ici une définition de M. Henri Le Wita, directeur du périodique *Le Danger Aérien*, de Paris, est «d'éduquer et d'instruire, de dire au peuple toute la vérité sur les dangers que lui font courir les bombes incendiaires, les gaz toxiques ou explosifs, les poisons bactériens, donner les moyens de se défendre et de se protéger contre ces dangers, en un mot, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le mettre en garde contre la terrible menace de la guerre chimique».

Il faut enfin que le public sache que ce qui lui est dit par les milieux suisses attachés à la défense aérienne passive est l'expression de la réalité. Car trop d'esprits — et nous en avons fait personnellement la remarque — aiment à supposer que les renseignements donnés sont ou bien en-dessous de la vérité, ou qu'ils dépassent volontairement le cadre de l'exactitude.

Dans la presse française.

Ce sont essentiellement les revues aéronautiques qui consacrent actuellement de fortes études, en France, sur le problème de la défense passive.

Nous croyons utile de préciser ici d'une part les chroniques du plus vif intérêt de la revue *L'Air*, de Paris, de *La France Militaire*, quotidien de Paris également, et du *Danger Aérien*.

En ce qui la concerne, la revue *L'Air* publie constamment des articles remarquablement charpentés sur les sujets qui nous préoccupent, et qui méritent de retenir l'attention des conférenciers qui, en Suisse, travaillent à la vulgarisation du problème aéro-chimique. En outre, ce périodique suit de très près la construction aéronautique en général, et donne ainsi des précisions techniques sur les nouveaux avions de bombardement, leurs possibilités, leurs performances, etc.

La rubrique aérienne de *La France Militaire* est à notre avis un modèle du genre. Ce journal, spécialisé sans doute dans le domaine strictement militaire, consacre néanmoins journellement dans ses colonnes une large place à tout ce qui est entrepris en Europe dans le domaine de la défense passive des populations civiles.

Quant au *Danger Aérien*, organe d'éducation et d'information à l'usage des populations civiles, il relève mensuellement, sous la signature de spécialistes, la valeur d'une propagande et d'une vulgarisation soutenues à l'endroit des profanes. Cette revue est le type de la publication destinée au public intellectuel dont nous parlions plus haut.

Mais il est d'autres publications, sans doute, qui mériteraient d'être également citées et commentées. Force nous est de nous limiter. Et le but de ces quelques remarques est avant tout, d'une part de signaler à l'attention de ceux que le sujet intéresse plus directement ces trois confrères que nous regardons au nombre des meilleurs dans la partie qui nous occupe, d'autre part de préciser (exemple instructif à l'endroit de notre pays et de notre presse) toute la valeur qui est réservée aujourd'hui en France à l'organisation de la protection contre le péril aérien.

Dans la presse belge.

Ainsi que l'avait affirmé M. Raymond Poincaré: «*La paix du monde ne dépend pas de ceux qui la désirent, mais elle est à la merci de ceux qui ne la veulent pas*», il est bien un devoir social à notre époque de veiller à la sécurité de la collectivité et à sa protection. Tel est l'unique but de la défense aérienne passive. Si nous relevons cette précision, qui n'est certes pas nouvelle pour nos lecteurs, c'est que beaucoup en Suisse ne semblent pas la comprendre.

Mais dans cet ordre d'idée, la Belgique donne en ce temps à notre pays une belle leçon de prudence et de fermeté dans ses décisions de préparer sa protection. Et sa presse n'est d'ailleurs pas sans refléter grandement cette considération.

En plus de *La Conquête de l'Air*, organe officiel de l'Aéro Club Royal de Belgique, le *Bulletin mensuel* de l'Union Civique Belge possède depuis plusieurs années une rubrique régulière de défense aérienne passive. Cet organe est du plus vif intérêt, et sa lecture démontre immédiatement à quel point le principe de la protection contre la menace aérienne a gagné de compréhension en Belgique. A notre avis, cet exemple est pour nous d'une réelle importance. La Belgique, beaucoup mieux que la France, ou que d'autres grandes puissances européennes, présente avec la Suisse des points semblables et des points de comparaison. C'est-à-dire qu'il est de notre intérêt de suivre de très près ce qui est entrepris en Belgique en la matière, et de nous en pénétrer.

Depuis plusieurs années, l'Union Civique Belge mène une campagne active en faveur de la protection contre les gaz. Et son *Bulletin mensuel* n'est en quelque sorte que le reflet de cette activité remarquable, un reflet que l'on imagine brillant et suggestif. En des chroniques vivantes, mois après mois, ce périodique illustré éclaire l'opinion sur la nécessité d'une préparation méthodique, sur les moyens de protection, de propagande et de vulgarisation. Il franchit aussi, quand il le juge utile, les frontières de son pays, et c'est ainsi que dans son numéro de mai 1935, cet organe traite en détails de «La défense passive en Hollande», sujet qui peut être également pour la Suisse d'un intérêt évident. A vrai dire, la collection de ce *Bulletin mensuel* de Bruxelles constitue une documentation de grande valeur et donne une image vivante de ce que la Belgique accomplit en faveur de la protection anti-gaz, anti-chimique et anti-aérienne.

Conclusions.

Le but de cette chronique succincte était essentiellement de souligner certains efforts journalistiques entrepris hors de nos frontières dans le cadre moderne de la défense aérienne passive. L'étude de la presse française et belge, dans cet ordre d'idée, ne peut que nous inciter en Suisse à poursuivre notre effort et à le rendre plus expressif encore. De son côté *Protar*, organe officiel de l'Association suisse pour la défense aérienne passive, et d'un autre côté, dans un cadre plus populaire *La Dépêche de l'Air*, de Lausanne, ont pris pour ligne de conduite de faire comprendre dans le public la nécessité de notre protection. Mais il nous plairait de voir notre presse quotidienne ouvrir de temps à autre également ses colonnes à ce sujet d'utilité publique, et de le vulgariser en général.

En Suisse romande, c'est d'ailleurs le cas de *La Suisse*, de Genève. Puisse cette action se généraliser, afin d'éduquer nos populations à cet égard, et de leur souligner que notre pays, au même titre que toutes les nations, doit veiller à son avenir, et mieux à sa «conservation». Car nous en sommes encore au stade, chez nous, d'un début difficile, au cours duquel il s'agit de convertir la légion des sceptiques et des incrédules. Il sied, enfin, de rattraper un retard et d'acquérir un niveau suffisant, propre à nous préserver efficacement de toute surprise.